



Compte rendu du CSA SA (Services) du 21 juin 2023

En introduction, l'UNSA évoque les problèmes posés par RENOIRH (logiciel de gestion des personnels ATSS) aux collègues de la DPAE : encore de trop nombreux dysfonctionnements.

Puis l'administration présente le point 1 :

I) Préparation de la rentrée 2023 dans les services académiques

Mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Education : requalification d'emplois de la filière administrative au sein de l'académie de Nancy-Metz – Rentrée 2023

Dans le cadre du Grenelle de l'Education, un plan de requalification de la filière administrative est prévu sur une durée de six ans (2021-2026) pour développer de nouvelles compétences.

Ce plan de requalification revêt plusieurs aspects

- Une évolution des missions et des métiers ;
- La mise en place d'une gestion et d'un accompagnement des parcours professionnels et l'erenforcement de la formation continue ;
- Un repyramidage de la filière administrative ;
- Une revalorisation indemnitaire.

La DGRH poursuit l'ajustement des recrutements des personnels de catégories A, B et C débuté à la rentrée 2021. En 2021, le volume de postes offerts aux concours de SAENES classe normale avait doublé par rapport à 2020 et celui des postes offerts aux concours d'ADJAENES P2 avait diminué de 25%.

En 2022, c'est la promotion interne d'agents expérimentés qui a été favorisée (catégorie C en B), avec un volume de bénéficiaires de la liste d'aptitude triplé par rapport à l'année précédente.

Afin d'atteindre le pyramidage cible de 24% de catégorie A, 37% de catégorie B, et 39% de catégorie C en 2026, la campagne 2023 du plan de requalification prévoit la transformation de 25 emplois de catégorie C en 8 emplois de catégorie B et 17 emplois de catégorie A au sein de l'académie.

Un travail sur le recensement des supports vacants ou susceptibles de le devenir et, d'autre part, sur la cartographie des emplois de catégories C et B susceptibles d'évoluer en catégories B ou A a été réalisé à l'issue des opérations de mouvement. Les cheffes et chefs de division, les secrétaires générales et secrétaire général de DSDEN ont été sollicités pour déterminer les postes à requalifier

au sein des services.

Pour la rentrée scolaire 2023, il vous est proposé de repyramider les postes suivants :

| STRUCTURE | SERVICE | A | B | C | OBSERVATION |
|--------------|-------------------|-----------|-----------|-----------|----------------------------------|
| DSDEN 54 | cabinet | +1 | -1 | | Chef de cabinet |
| DSDEN 54 | S1D - bureau I | +1 | -1 | | Chef de bureau Carte scolaire 1° |
| DSDEN 55 | <i>A préciser</i> | | +1 | -1 | |
| DSDEN 57 | <i>A préciser</i> | | +1 | -1 | |
| DSDEN 88 | Cabinet/SG | | +1 | -1 | Secrétariat IEN IO |
| Rectorat | SIAJ | | +1 | -1 | Secrétariat de division |
| Rectorat | DEC | | +1 | -1 | Secrétariat de division |
| Rectorat | DAJ | +1 | -1 | | <i>A préciser</i> |
| Rectorat | DOS 2 | | +1 | -1 | |
| Rectorat | DPE | +1 | -1 | | Chef de bureau Cellule EPP |
| Rectorat | DRAREIC | | +1 | -1 | Secrétariat |
| TOTAL | | +4 | +3 | -7 | |

Les agents promus par liste d'aptitude se verront proposer une affectation sur le poste requalifié. Ils pourront également formuler des vœux différents.

Organisation des services académiques :

Le bureau du contrôle de gestion, actuellement rattaché à la DOS, dépendra du Secrétariat Général et sera composé de 3 agents.

La Division de l'Organisation Scolaire sera renforcée grâce à la création d'un quatrième bureau de gestion des moyens dédiés au contrôle des établissements hors contrat et de l'instruction en famille.

Le bureau DOS3 recentrera ses missions autour du dialogue social (secrétariat des commissions, valorisation des travaux des instances...) et de l'évaluation des établissements et des écoles.

Le nouveau bureau DOS4 sera chargé de la répartition et du suivi des moyens des établissements privés sous contrat et du renforcement du contrôle des établissements hors contrat et de l'instruction en famille.

Enfin, il est demandé la transformation d'un poste de CAS en CEPJ à la DSDEN des Vosges.

Dans le cadre d'un recrutement exceptionnel de catégories A dans les services académiques (possibilité offerte par le Ministère), recrutement d'

- Un Directeur de la Mission Recrutement,
- Un personnel en plus au contrôle de gestion (de plus en plus de tâches liées aux ressources humaines),
- Un coordonnateur SIRH (Système Information des Ressources Humaines), notamment pour les nouvelles applications et l'ingénierie financière de projets,
- Un poste pour l'appui à la gouvernance du dispositif du Conseil National de la Refondation,
- Un poste en appui à la gouvernance des dispositifs pédagogiques en territoire,
- Un catégorie A pour le contrôle budgétaire des EPLE,
- Quatre postes pour l'ancien bureau des applications nationales au service informatique (un chef de projet, un ingénieur développement et deux ingénieurs qualification),
- Trois postes catégorie A au SGRA (Secrétariat Général de Région Académique) dont un chargé d'évaluation des politiques publiques, un chef du contrôle et d'analyse de gestion et d'audit interne, et un conseiller en ingénierie. (Cette liste est faite à partir des notes prises en instance, ne disposant pas des documents projetés en instance, il peut y avoir des erreurs).

Ces postes sont publiés sur Place de l'Emploi Public. Ils sont accessibles aux catégories A, titulaires ou contractuels.

La FSU demande, étant donné la saturation des bureaux, s'il sera possible d'accueillir tous ces personnels, et où il sera possible de les installer. La Secrétaire Générale répond qu'il sera possible d'accueillir tout le monde.

II) **Questions diverses** :

Question de l'UNSA sur le flex-office :

Le SNPTES demande s'il est prévu d'accueillir les nouveaux personnels en développant le flex-office. En effet, le développement a libéré de la place dans les bureaux, et si aucun agent n'a un bureau attribué, il est possible de caser 5 ou 6 personnes dans une pièce avec 3 bureaux (définition du flex-office). L'UNSA fait remarquer que c'est un fonctionnement en mode dégradé, qui fait perdre de la qualité de vie au travail, et qui se développe de plus en plus au rectorat à cause du manque de place. D'autre part, ce mode de fonctionnement peut être plus moins imposé alors que d'après les textes, le télétravail ne peut avoir lieu que sur la base du volontariat.

La secrétaire générale défend le flex-office en disant que c'est une question d'organisation du travail, et de formation au management en télétravail pour la hiérarchie. Il faut également développer la qualité de vie au travail.

a) **Questions diverses FSU** :

- 1) *Qu'est-ce que l'administration envisage de faire pour améliorer les conditions de travail de nos collègues travaillant dans le petit Saurupt? (Voir photos ci-jointes). Une visite du CHSCTA était inscrite sur le planning de l'ancien CHSCTA en juin 2022, les représentants du personnel avaient accepté de renoncer à cette visite à condition qu'elle soit faite par la formation spécialisée SSCT rattachée au CSA*

spécial académique...

Nous reparlerons d'une visite du petit Saurupt lors de la mise en place de la formation spécialisée le 11 juillet. Cependant, des visites périodiques ont lieu avec un calendrier des travaux. Des filtres UV ont été posés dans le bâtiment, des stores et des rideaux à certains endroits, une autre tranche de travaux est prévue.

La CFDT fait remarquer que le bâtiment est dans un état de décrépitude avancé, voire insalubre à certains endroits avec des fenêtres qui ne ferment plus ou mal et des infiltrations d'eau. Le remplissage du registre SST entraîne peu de retours, et les clenches des fenêtres ont été remontées à l'envers. Les stores posés ne sont pas de la largeur des fenêtres, ou bien ils sont trop courts. Sur les fissures entre les deux bureaux Jeunesse et Sport, l'administration affirme qu'il n'y a pas de risque immédiat et que l'évolution de la situation est suivie de près.

Etant donné que l'installation des personnels du petit Saurupt dans l'ancien bâtiment du CUCES n'est pas envisageable avant 2025 dans le meilleur des cas, il y a eu en mai 2023 un conseil des travaux et d'action prévues pour réhabiliter un peu le petit Saurupt. Il y aura des changements de sol et le rafraichissement des tapisseries. Les sanitaires du rez-de-chaussée qui dégageaient des odeurs nauséabondes ont été réparés.

Le petit Saurupt sera raccordé au chauffage urbain courant 2024.

- 2) *Quand aura lieu la prochaine commission vie de site, la dernière ayant eu lieu le 16 novembre 2022?*

Le sujet sera abordé le 11 juillet en formation spécialisée.

- 3) *Il était prévu que l'occupation des places de parking du rectorat soit revue chaque année. A quelle date cette révision sera-t-elle effective? D'autre part, le parking est toujours sous-occupé pendant les vacances scolaires, comment gérer ce phénomène? Beaucoup d'agents se garent à l'extérieur alors qu'il y a beaucoup de places libres sur le parking.*

Elle sera revue bientôt, notamment à cause de l'arrivée des nouveaux personnels embauchés. Elle doit être revue aussi dans les divisions à chaque rentrée en fonction de l'arrivée de nouveau(x) personnel(s), avec toujours les mêmes critères de répartition des places (existence de transport en commun sur le trajet domicile-travail, distance et/ou temps de trajet, avoir ou pas un enfant de moins de 11 ans à aller chercher). Il n'y a pas de critère plus important qu'un autre. Avoir un handicap moteur est évidemment prioritaire par rapport à ces critères pour disposer d'une place de parking (question de la CFDT).

Le SNPTES proposait pour les congés scolaires un libre accès du parking, sauf les places du personnel encadrant, matérialisées par une couleur de peinture particulière. Cette proposition n'est pas retenue. Par contre, si rien n'est prévu pour les petits congés scolaires, l'administration va proposer une expérimentation d'ouverture des places de parking du 16 juillet au 18 août. Les modalités de cette expérimentation ne sont pas encore connues. Elles le seront bientôt.

A partir de la rentrée, les abonnements aux transports en commun seront remboursés à 75 % (actuellement, c'est 50 %).

- 4) *Peu à peu, la ville de Nancy étend le stationnement payant à tous les quartiers. Quelles seront les mesures prévues quand le stationnement deviendra payant autour du rectorat?*

Réponse claire et nette, rien n'est prévu.

- 5) *Le délai d'intervention de l'équipe de maintenance informatique du rectorat était d'au moins trois semaines il y a deux ou trois mois, ce qui peut poser des problèmes professionnels même si les tickets sont classés par ordre de priorité. Ne faudrait-il pas renforcer l'équipe? D'autre part, comment expliquer que certains contractuels aient des contrats reconduits de mois en mois au lieu d'un contrat annuel si les besoins sont permanents?*

L'administration répond qu'à sa connaissance, il n'y a que des contractuels 10 mois sur des besoins permanents, pas des contrats plus courts. Il y a eu un pic d'activité important au mois d'avril, qui est passé à présent, il y a moins de retard dans le traitement des demandes maintenant. Il y aussi le problème des demandes sans réponse de l'utilisateur, ce qui pose problème et fait perdre du temps à l'équipe. Le chef de division étudie cette situation pour essayer de sensibiliser les usagers à ce problème. Il faudrait peut-être renforcer l'équipe.

- 6) *Il y a-t-il un contrat d'entretien pour le système de ventilation double flux au rectorat ? Les filtres pour éviter des risques bactériens ou viraux doivent être changés avec quelle fréquence ? Le sont-ils régulièrement ?*

Oui, il y a un contrat d'entretien. Les filtres doivent être changés tous les 6 mois, mais ils ne protègent que des pollens et de la poussière, pas des bactéries ou virus.

Questions liées à la dernière commission vie de site :

- 7) *Des filtres UV ont été posés sur les fenêtres avec accès pompier dans le grand Saurupt. Des clenches ont-elles été posées sur toutes ces fenêtres pour pouvoir aérer ?*

Les clenches ont été posées partout au mois de mars, les filtres UV aussi pour le grand Saurupt. Pour le petit Saurupt, des travaux restent à réaliser.

- 8) *Pour les problèmes de luminosité excessive au troisième étage et dans certains bureaux avec accès pompier, il avait été demandé de disposer de rideaux. La DAF devait étudier la question sur un plan budgétaire. Quels sont les résultats de cette étude ?*

Il n'y a pas eu d'étude et il n'y en aura pas. Le troisième étage est équipé de BSO (Brise Soleil Orientable).

- 9) *Bureau des sujets(DEC4). Etant donné qu'il est impossible d'ouvrir les fenêtres sans monter sur les étagères en bois, un escabeau a-t-il été fourni aux personnels pour limiter les risques de chute (bureau BJ16)? Enfin le cendrier a-t-il été déplacé et éloigné des fenêtres de ces bureaux pour éviter que les collègues ne soient « enfumés » ??*

Un escabeau a été fourni, pour l'«enfumage» des collègues, le traitement est en cours.

- 10) *Pour les divisions de gestion du personnel, les dossiers étant au sous-sol sous le rez-de-jardin, serait-il possible d'avoir une photocopieuse au sous-sol pour éviter à chaque fois de remonter au rez-de-jardin pour faire des copies ?*
Une imprimante sera installée par la DSI prochainement.

Questions UNSA :

RenoIRH

Pourquoi un logiciel mal développé, ne disposant pas de toutes les fonctionnalités nécessaires, d'automatismes, générant des anomalies bien trop nombreuses, perdant les données ou les corrompant, a-t-il été imposé pour la gestion des personnels administratifs ? De nombreuses académies, lors de la classe virtuelle organisée par la DGRH de notre ministère, début juin, dédiée à la préparation de rentrée 2023/2024 dans RENOIRH, ont fait part de l'épuisement des équipes déjà en arrêt ou sur le point de l'être ? Particulièrement inquiétants, les collègues des autres académies ont parlé de maltraitance, de burn-out et même d'idées suicidaires

Mme Didion, chef de division, recherche continuellement des solutions techniques utiles. Les services ministériels aussi. Les chefs de bureau soutiennent les personnels, il n'y a pas de sentiment d'abandon (affirmation de l'administration). Le calendrier de rentrée a été modifié après la classe virtuelle de début juin, avec notamment un report de date pour le dépôt des pièces justificatives. L'équipe de la DSI apporte aussi un soutien important.

Médecine de prévention

Pouvez-vous faire un point sur le service de médecine de prévention notamment sur les effectifs des médecins de prévention ?

Une des médecins part en retraite cet été, mais elle sera remplacée en septembre 2023.

Prévention de la chaleur

Les beaux jours sont là plus précocement que l'an passé avec leur lot de jours de chaleur intense. Nous ne pouvons ignorer un risque de malaise pour nos collègues notamment les plus fragiles (problème de santé).

Le SNPTES mentionne que la température est montée à 37 degrés l'été dernier au troisième étage, et que le revêtement noir extérieur stocke la chaleur. Il précise que le risque de malaise est réel.

Visiblement pour l'administration, ce sont des conditions de travail acceptables. Pourtant, cite le SNPTES, d'après l'INRS, au-delà de 30 degrés dans les bureaux, il y a problème pour la santé des personnels. La secrétaire générale précise qu'elle a travaillé 12 ans au rectorat de Corse, qu'il y faisait très chaud, qu'il n'y avait ni ventilation, ni climatisation mais que les personnels ne se plaignaient pas.

Congés

Le choix d'exercer nos fonctions en EPLE ou services académiques est très souvent lié aux congés. Les personnels conscients de leurs devoirs et de la nécessité de services n'abusent pas de cette liberté. Dans un contexte économique de plus en plus difficile, pouvoir envisager de poser des congés hors périodes scolaires, pour partir en vacances est primordial. Cet avantage a toujours été possible et accepté.

La secrétaire générale précise que c'est toujours possible.

Pour une meilleure organisation, les personnels demandent s'il est possible que la fermeture des services soit fixée dès le début de l'année scolaire pour les congés de fin d'année, les congés d'été et les ponts de mai (s'il y a lieu).

La réponse est positive.

Jeunesse et Sport

Qu'en est-il du bureau des CTS (Cadres techniques des fédérations des SDJES) qui vient d'être supprimé pour y installer une autre entité ? Est-il prévu un autre local en remplacement ?

Il semblerait qu'étant donné qu'ils travaillent pour les fédérations, aucun local de remplacement ne soit prévu.

Formation

Quand les représentants des personnels au CSA SA seront-ils formés comme le prévoient les textes ?
Les formations commenceront en octobre 2023.

Saurupt

La visibilité concernant les deux sorties de véhicules, côté rue de Saurupt est quasi nulle donc dangereuse. Les véhicules qui sortent du parking sont obligés d'avancer sur la chaussée parce que les voitures ou les camions garés de part et d'autres de la sortie empêchent toute visibilité. Le double sens de cette rue, ajoute de la dangerosité. Le problème a été identifié par de nombreux collègues. Aménager cette sortie par l'ajout de « miroirs de circulation » sécuriserait la sortie des véhicules.

La secrétaire générale répond que poser des miroirs est de la compétence de la ville de Nancy. En attendant, il est possible de sortir en voiture par la sortie proche du petit Saurupt.

Le panneau syndical du petit Saurupt est dans un état catastrophique. Serait-il possible de le remplacer ?
Oui, il le sera.

Est-il possible d'installer des panneaux d'accès à la DRAJES au site du petit Saurupt ?
Oui, ce sera fait.

La secrétaire générale fait remarquer qu'elle n'a pas le temps de répondre à toutes les questions de l'UNSA (5 pages) et qu'elle ne comprend pas pourquoi il y a autant de questions sur des thématiques de conditions de travail.

Le SNPTES et la FSU font remarquer qu'il est difficile de faire autrement, étant donné que la formation spécialisée (santé, sécurité et conditions de travail) n'a toujours pas été mise en place.

Madame Jeannin nous informe qu'elle le sera le 11 juillet.